

OFFICE DE TOURISME DE SETE Comité de direction du 4 octobre 2019

Compte-rendu

Le 4 octobre 2019, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Sète s'est réuni en session ordinaire à 12h30 à l'Office de tourisme, 60 grand'rue Mario Roustan, 34200 SETE, sous la Présidence de Madame Marie de la Forest.

MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION

TITULAIRES PRÉSENTS (10) : Mesdames Marie de la Forest, Corinne Dambielle-Mosler, Christelle Espinasse, Colette Jamma, Valérie Carrasco, Christine Cegarra, Messieurs Jean-Marie Taillade, Gérard Castan, Roland Gener, Michael Sebbane,

SUPPLEANTS PRÉSENTS (2) : Messieurs Michel Bodard, Jean-Pierre Lafalla

- **dont votants (2) :** Messieurs Michel Bodard, Jean-Pierre Lafalla

TOTAL DE VOTANTS (12)

INVITÉS PRÉSENTS : Monsieur Gérald Foncelle – Trésorier municipal

La date du comité de direction a été communiquée le 3 septembre par mail. La convocation, l'ordre du jour, le rapport de séance, une synthèse de la décision modificative et le rapport de séance ont été adressés aux membres le 26 septembre 2019.

Le projet de cahier des charges de la délégation de service public pour le bureau de change a été remis sur place à chaque membre du comité.

Marie de la Forest, présidente de l'Office de tourisme, souhaite la bienvenue aux membres présents, ouvre la séance à 12h40 et propose à la directrice de présenter le sujet d'actualité.

Corine Beaujard, la directrice adjointe, présente les chiffres de la fréquentation estivale. Elle indique que la fréquentation entre janvier et septembre est en hausse, avec près de 250 000 visiteurs. Ce résultat est d'autant plus encourageant que la tendance nationale est à la baisse et qu'Escale à Sète n'a pas eu lieu cette année. Cette augmentation s'accompagne d'un taux de satisfaction des visiteurs élevé : 86% se déclarent très satisfaits et 50% satisfaits.

Le taux de satisfaction des professionnels concernant leur activité est également élevé, puisqu'il se situe globalement entre 61 et 85 % de très satisfaits ou satisfaits, mise à part une baisse notable en juillet où ce taux n'était que de 49%.

Tiphaine Collet, directrice de l'Office, présente ensuite le bilan estival du Spoon, ouvert le 9 juillet. Le lieu a connu un succès bien plus important que prévu : depuis plus de 58 000 personnes ont été accueillies et 29 600 objets vendus.

Le chiffre d'affaires à fin septembre s'élève à 291 700 € avec une marge brute de 85 200 €. La marge nette est de l'ordre de 15 000 €, déduction faite des frais de licence de la marque DNA, charges annexes et de personnel. Cinq emplois ont été créés et on peut affirmer que la forte attractivité de ce nouveau site a réellement boosté la fréquentation globale de la ville.

L'analyse de cette nouvelle clientèle révèle que 3 visiteurs sur 4 viennent à Sète spécialement pour la série, 4 visiteurs sur 10 sont en vacances à Sète, 1 visiteur sur 2 vient pour la 1^{ère} fois à Sète et 86 % d'entre eux pensent revenir, 7 visiteurs sur 10 font d'autres activités que la visite du Spoon. La clientèle est très familiale, 31 % logent dans un camping et un foyer sur deux a un revenu inférieur ou égal à 2 500 €

Monsieur Bodard fait remarquer que même si la marge de la boutique avait été nulle ou déficitaire, l'ouverture du site aurait néanmoins été globalement très positive pour la ville.

Tiphaine Collet et la présidente précisent qu'en 2020, le Spoon ouvrira de Pâques à la Toussaint. Les mois de fermeture seront mis à profit pour étudier le recours à des fabricants locaux.

Madame Cegarra souhaite mettre en place des commandes groupées pour les commerçants locaux qui diffuseront également certains produits de la marque DNA.

La présidente indique qu'un corner sera installé à l'Office de tourisme durant la fermeture du Spoon.

Elle propose ensuite de présenter les délibérations.

I – Délibérations

1 – Approbation du compte-rendu du comité de direction du 17 juin 2019 :

Le compte-rendu, joint à la convocation, a été adressé préalablement à chaque membre.

La présidente propose aux membres présents de s'exprimer, aucune remarque n'étant émise, elle les invite à approuver le compte-rendu du dernier comité de direction.

La délibération est votée à l'unanimité - 12 voix pour

2 – Délégation de service public pour la gestion du bureau de change – lancement de la procédure – cahier des charges

La présidente explique que l'Office de tourisme accueille un bureau de change depuis 1985. Liée notamment au secteur portuaire, l'activité de change constitue un service très apprécié des équipages en escale et des habitants qui souhaitent se rendre à l'étranger.

Marie de la Forest propose le projet de cahier des charges et demande aux membres d'approuver le lancement de la procédure.

La présidente demande l'avis des membres et les invite à approuver :

La délibération est votée à l'unanimité – 12 voix pour



Office de tourisme

60 Grand rue Mario Roustan
33 (0)4 99 04 71 71
tourisme-sete.com
GPS : 43.9983N - 3.69598E

Registre des opérateurs de voyages : IMO34110037
Garantie financière GROUPAMA - Assureur MMA
10/12 Bd Oyon - 72 000LE MANS
TVA intracommunautaire FR3144488465400013



De nouvelles dépenses sont proposées pour couvrir l'achat des produits nécessaires à la vente. Par ailleurs, la marge brute dégagée sur les ventes permet de renforcer les charges de personnel et la promotion touristique :

- Chapitre 11 : 219 360 € (achat produits boutique Spoon et OT)
47 980 € (prestations et publicité promotion, assurances, fournitures)
- Chapitre 66 : 1 000 € (frais bancaires CB)
- Chapitre 12 : 12 860 € (réforme formation et renfort moyens humains)

Ceci étant exposé, la présidente demande aux membres d'approuver la décision modificative n° 2 qui présente un total de 281 200 € en recettes et en dépenses.

- la délibération est votée à l'unanimité - 12 voix pour

6 - Décisions prises par la directrice dans le cadre de sa délégation de compétence

La présidente invite les membres à apporter leurs observations sur le tableau des décisions adressé préalablement avec la convocation. Les membres ne sollicitent pas d'explications supplémentaires.

La présidente demande aux membres s'ils souhaitent poser d'autres questions, les remercie pour leur présence, les invite à signer les documents et à rejoindre le buffet déjeunatoire pour un moment de convivialité.

La séance est levée à 13h20.

A Sète, le 4 octobre 2019

Tiphaine COLLET – Directrice



Office de tourisme

60 Grand rue Mario Roustan
33 (0)4 99 04 71 71
tourisme-sete.com
GPS : 43.9983N - 3.69598E

Registre des opérateurs de voyages : IMO34110037
Garantie financière GROUPAMA - Assureur MMA
10/12 Bd Oyon - 72 000LE MANS
TVA intracommunautaire FR3144488465400013

